

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société Hikma MENA Holdings Limited, représentée par son Président, M. Bahar Basel Yacoub Shomali, a déclaré le 5 octobre 2011, avoir acquis sur le marché de blocs, le 3 octobre 2011, les actions Promopharm suivantes :

- 263.329 actions au cours unitaire de 1.765 dh ;
- 52.388 actions au cours unitaire de 1.425 dh
- 323.268 actions au cours unitaire de 1.155 dh

Ces transactions ont entraîné le franchissement à la hausse des seuils de participation de 5 %, 10%, 20%, 33,33% et 50% dans le capital et les droits de vote de la société Promopharm.

Suite à ces transactions, la société Hikma Mena Holdings Limited détient 638.985 actions Promopharm, soit 63,89% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement des seuils précités, la société Hikma Mena Holdings Limited envisage de :

- poursuivre les achats sur la valeur Promopharm,
- siéger au conseil d'administration de Promopharm,
- acquérir le contrôle de Promopharm et
- lancer une Offre Publique d'Achat.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma